



Certificat :CA-91346-Z-185564-2020

CERTIFICAT DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Ce document délivré par ECOCERT CANADA est émis à l'entreprise :

LE PETIT MAS
60, Route 251
MARTINVILLE, Quebec, JOB 2A0, CANADA
Type d'opération: PREPARATEUR

Ce document est établi conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). L'organisme Ecocert Canada, par l'entremise de son programme de certification, déclare que les méthodes utilisées par l'entreprise pour la production, préparation, commercialisation des produits ci-dessous sont conformes aux référentiels suivants :

- COR: Régime Bio-Canada incluant la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises.
- Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).



Produits certifiés : Voir le SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS pour la liste détaillée

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 12 mai 2021

Date de la certification initiale : 22 juillet 2005

Date de délivrance du nouveau certificat : 28 octobre 2020

Date de la dernière inspection : 12 août 2020

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). Ce certificat devra être retourné sur annulation du contrat de certification. Ce document est la propriété d'ECOCERT Canada et seul l'original est considéré valide. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence suivante : 'Certifié par Ecocert Canada'.

Fait à Lévis, 28 octobre 2020

S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA



Certificat :CA-91346-Z-185564-2020

SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS

LE PETIT MAS

60, Route 251, MARTINVILLE, Quebec, J0B 2A0, CANADA

- Produit certifié selon les normes de l'Accord sur l'équivalence des produits biologiques entre le Canada et les États-Unis (USCOEA).

- COR : Régime Bio-Canada incluant la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, la norme CAN/CSGB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 - Liste des substances permises.

- Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).

- Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).



Produit(s) Biologique(s)

Marque(s) de commerce

Ail déshydraté	Le Petit Mas
Ail en poudre	Le Petit Mas
Ail épluché	Le Petit Mas
Ail granulé	Le Petit Mas
Ail noir	Le Petit Mas
Fleurs d'ail déshydratées	Le Petit Mas
Fleurs d'ail fermentées	Le Petit Mas, Vital Choice
Huile aux fleurs d'ail fermentées	Le Petit Mas

Fait à Lévis, 28 octobre 2020

S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA